

Usages du bassin versant de la Dordogne

Pêche professionnelle

80 pêcheurs professionnels
150 tonnes de poissons/an

300 km exploités sur
les rivières Dordogne et Isle

Pratiquée de façon généralisée sur les rivières pour nourrir les riverains, la pêche vivrière était autrefois pratiquée essentiellement à l'aide d'engins : filets, cordes, nasses, épervier... Avec l'évolution des habitudes alimentaires, des modes de vie et de commercialisation, les poissons d'eau douce occupent désormais une faible place chez les consommateurs et par conséquent le nombre de pêcheurs professionnels a fortement diminué.

La pêche professionnelle se pratique aujourd'hui uniquement sur une portion de 300 km de la rivière Dordogne, dans les départements de la Gironde et de la Dordogne. Le plus grand nombre des 80 pêcheurs professionnels que compte le bassin, est pluriactif et exerce la pêche en complément d'une activité de restauration, d'agriculture ou encore de gestion d'étang.

Les espèces les plus recherchées sont l'ablette, le goujon et les petits gardons pour la friture, les perches, brochets, sandres, truites, voire barbeaux ou carpes à cuisiner farcis, en

filets ou au four, les migrateurs : anguille et lamproie uniquement car le saumon, l'alose et l'esturgeon sont interdits de pêche. Le silure, espèce présente depuis 25 ans et en forte expansion fait l'objet d'essais de préparation et de commercialisation.

Les captures annuelles, sont de l'ordre de 500 tonnes pour la zone estuarienne (y compris Gironde et Garonne) et d'environ 10 à 15 tonnes pour la zone fluviale (amont de Ste Foy-la-Grande).

Les pêcheurs professionnels sont aujourd'hui les seuls à pouvoir commercialiser le produit de leur pêche. Localement, ils alimentent une gastronomie emblématique de la rivière (soupe de poisson, lamproie à la Bordelaise, filets de perche...). Fréquentant quotidiennement la rivière, ils sont à même d'observer et de rapporter des évolutions ou des incidents et d'exercer une veille sur les milieux.



Quels profits l'usage tire du bassin versant

POISSONS QUALITE DES MILIEUX

Les pêcheurs utilisent la production naturelle des milieux aquatiques et tirent bénéfice de leur fonctionnement biologique. Ils profitent de la capacité des rivières et des plans d'eau à nourrir, à abriter et à fournir des lieux de reproduction aux poissons. Ils sont donc dépendants de la bonne santé des milieux aquatiques.

ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

La pêche professionnelle constitue une activité économique directe mais aussi une ressource valorisable au travers de filières touristiques notamment (ferme auberge, restauration...)



Quelles pressions l'usage exerce sur le bassin versant

IMPACT SUR LES STOCKS

La pêche est un prélèvement sur la ressource piscicole naturelle de la rivière. Si ce prélèvement n'est pas correctement contrôlé ni encadré, il peut conduire à une surpêche et engendrer une raréfaction des poissons dans la rivière.



Quelles actions pour réduire les perturbations

REGLEMENTATION

L'activité est encadrée par une réglementation qui définit, par secteurs de la rivière et pour les différentes espèces, des périodes d'ouverture, des nombres de licences et des caractéristiques d'engins de pêche...

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

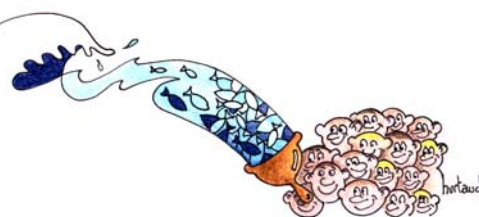
Les pêcheurs professionnels participent à des actions à caractère scientifique de connaissance des milieux et des populations de poissons. Pour accompagner et mieux organiser leur action, les associations de pêcheurs professionnels se sont dotées d'appuis et de conseillers techniques.

PLANS DE GESTION

Les pêcheurs détenant un droit de pêche doivent mettre en place des plans de gestion. Ceux-ci ont notamment pour but d'adapter les pratiques et les modes de pêche aux capacités de la ressource en place. Ces plans sont élaborés pat lot de pêche, en lien avec l'administration.



Le mot du
Couloubre



La Dordogne nourricière !

ETATS GÉNÉRAUX DE LA DORDOGNE
BERGERAC 2012

Document réalisé par EPIDOR Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne